Planter 1 milliard d'arbres (objectif du Plan De Relance) à l'horizon 2032 : perspective de transition ou promesse non soutenable ?

CROSTA Axelle, FLEURY Lucile, MEYER Aloïs, ROSENBLATT Mathieu

---

Introduction : Une promesse émergeant dans un contexte de changement climatique qui laisse sceptique à toutes échelles

L'ampleur des feux de forêt a atteint un niveau record en 2022, avec plus de 66 000 hectares incendiés durant l'été. Cette année-là, la surface brûlée en France est 7,5 fois supérieure à la moyenne annuelle des quinze années précédentes (2006-2021). Ces incendies s'inscrivent dans un contexte de changement climatique à l'échelle mondiale.

Suite à ces évènements marquants de l'été 2022, le 28 octobre 2022, monsieur le président de la République Emmanuel Macron annonce lors d'une prise de parole son **ambition à l'horizon 2032 de planter un milliard d'arbres en France métropolitaine**. Cette ambition entre dans le "**Plan de Relance**", lancé en 2020 au lendemain de la crise du covid-19. Ce plan, jugé "historique" de par l'importance des moyens mis à disposition (100 milliards d'euros) s'appuie sur trois grands axes : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Dans ce contexte d'incertitude climatique, au sein duquel la balance entre émission de gaz à effet de serre et stockage de carbone est le point central d'une réflexion globale, la forêt apparaît alors comme un outil non-négligeable dans la stratégie pour limiter l'importance du changement climatique à l'horizon 2100. Cette promesse du président français, qui convient également d'un objectif de renouveler 10% de la surface forestière française, s'ancre alors dans une **volonté d'établir une relance verte**. S'ensuit ainsi en décembre 2022, l'officialisation du volet forestier du plan de financement public "Plan de Relance", auquel est alors alloué un budget de 200 millions d'euros.

Si Emmanuel Macron qualifie son ambition de « [...] faisable » et de « formidable chantier écologique, environnemental et d'aménagement », se pose tout de même la question de la **soutenabilité de cette promesse**, et ce, à toutes les nombreuses échelles qu'elle concerne.

Parmi les nombreux questionnements qui découlent de cette promesse, le premier est d'abord de savoir si celle-ci est aussi belle et verte qu'elle le laisse paraître : *si le pouvoir de stockage de carbone de la forêt n'est plus à démontrer,* ***est-ce que planter 1 milliard d'arbres forestiers d'ici 2032 est réellement une stratégie efficace pour lutter contre le changement climatique ?***

Une fois l'efficacité de cette stratégie prouvée, se posent alors les questions quant au côté purement technique de cette ambition :

- ***Est-ce que cet objectif représente une ambition soutenable par la filière forestière ?***
- *Si tant est qu'une plantation d'une telle envergure soit possible,* ***les moyens financiers et humains actuels de la filière forestière française permettent-ils d'assurer une gestion correcte des forêts ainsi générées sur le long terme ?***

- *La plantation d'un nombre aussi symbolique qu'un milliard d'arbres dans des objectifs de moyen/court terme pour lutter contre le changement climatique,* ***ne serait-elle pas une proposition trop idéaliste, symbolique, et politique pour être réalisée ?***

Et aussi sur le devenir de ces arbres, en tant que produit :

- ***Une fois ces bois récoltés, l'aval de la filière bois sera-t-il adapté, aura-t-il assez innové, et sera-t-il prêt à valoriser une telle production ?***
- ***Une fois ces produits sur le marché, les consommateurs seront-ils prêts à acheter ces produits bois transformés de la sorte et dans de telles quantités ?***

Dans ces questionnements, certains acteurs de la filière, tels que les acteurs de la production de plants (pépiniéristes), qui sont les premiers acteurs dans un projet de plantations, ou bien les gestionnaires sylvicoles et forestiers, qui sont eux les acteurs de la prise de valeur des arbres plantés, ont tendance à mettre en avant des incohérences de réalisation vis-à-vis de ce projet.

Afin de **déterminer si la promesse du président Macron représente réellement un perspective de transition verte dans un contexte de réchauffement climatique ou n'est finalement qu'une promesse politique non soutenable**, un tour d'horizon de la filière forêt-bois française s'impose.

I. État des lieux de la filière forêt-bois et impact de France Relance.

Au sein du marché du travail français, la filière forêt-bois reste un acteur important. Avec ses **400 000 à 450 000 emplois**, dont près de 400 000 de manière directe, c'est un acteur actif et incontournable ayant son rôle à jouer dans la **lutte contre le réchauffement climatique** (*ministère de l'agriculture et de la transition écologique*).

Actuellement en France, la filière forêt-bois apporterait une valeur ajoutée avoisinant les 25 milliards d'euros soit 1,1% du PIB (données pour l'année 2017) à travers différents marchés comme la construction, les produits de consommation courante, l'emballage bois et carton, l'énergie et l'ameublement (*VEM - filière forêt-bois*).

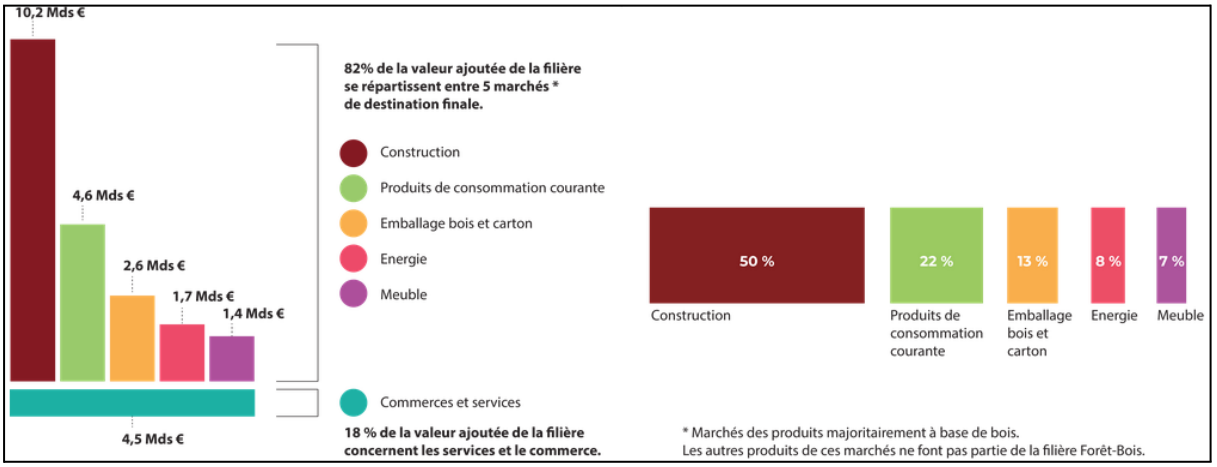

Avec ses 40 millions de m^3 récoltés par an (dont 20 Mm^3 de bois d'œuvre, 10,3 Mm^3 de bois d'industrie et 8.5 Mm^3 de bois énergie), on pourrait croire que la filière participe activement à l'émission de dioxyde de carbone (*Fibois*). Cependant, et ce rien qu'**en 2021, près de 60 millions d'arbres auront été plantés** (50 millions en forêt publique dont 10 millions en domaniale),

participant ainsi au stockage du carbone (*ONF*). De ce fait, 15 millions de tonnes seraient stockées dans les forêts françaises, séquestrant 1 tonne de CO2 par m^3 de bois (*Fibois*).

C'est à ce niveau qu'intervient le fond du Plan de Relance. Avec ces 200 millions d'euros alloués à la plantation d'un milliard d'arbres, il aura facilité, accompagné voire même permis une accélération des démarches de plantation, que ce soit en forêt publique ou privée. Le Conseil supérieur de la forêt et du bois ayant mis en avant sur le long terme que la perte de surface forestière et la compensation de celle-ci par plantation aura un **coût évalué à 10 milliards d'euros**, l'impact du Plan de Relance reste certain. En complément, un autre fond prendra la suite en 2024 à travers le nouveau plan France 2030 pour accompagner les propriétaires dans les investissements sylvicoles qu'ils auront à prendre en charge (*Vie publique, au cœur du débat public*).

II. Des acteurs de la filière forêt-bois confrontés à de nombreux obstacles pour atteindre cet objectif à court, moyen et long terme :

A] Freins de pépinières :

L'une des premières étapes de la réalisation de projets de plantation forestière est la **fourniture du matériel végétal**. Les arbrisseaux installés sont majoritairement des arbres de deux ans élevés en pépinière.

Ce sont les pépiniéristes qui ont commencé à s'alerter de l'ambition de plantation du président. En effet, ces derniers avertissent la filière de leur **capacité réduite à suivre la demande**. Comme évoqué précédemment, le rythme de plantations ces dernières années en France est déjà soutenu. « *On ne part pas de zéro, on a planté soixante millions de plants en 2021* » observe ainsi Gilles Bauchery, pépiniériste dans le Loir-et-Cher. A ce rythme là, selon lui il suffirait d'augmenter *« trente à quarante millions de plants en plus par an* » pour atteindre l'objectif d'un milliard de plants d'ici 2032.

L'une des problématiques à laquelle fait face la profession est le **changement climatique**. Ce changement global induit des invasions parasitaires inconnues du territoire français. Joël Conche, expert national en graine à l'ONF l'explique *"On a par exemple des nouveaux parasites que l'on ne connaissait pas actuellement dans nos vergers à graines et qui nous réduisent les rendements de l'ordre de 50 % par exemple"*. De plus, le vieillissement des vergers à graine induisent une **perte de production de semences.** En résumé, les professionnels évoquent "une pénurie de graines".

Alors, dans ce contexte déjà délicat, le Plan de Relance induit une tension toujours plus forte sur l'offre et la demande. *"La pression est de plus en plus forte en termes de demande. Aujourd'hui, ce n'est plus 50 %, mais c'est plus que 10 % des arbres qui restent pour continuer la vente, d'où la diminution progressive des stocks en pépinières",* explique Antoine Daganaud, codirigeant des "Pépinières charentaises". *"La conséquence est qu'on est obligé de reporter les productions parce qu'on n'a pas les graines"*, explique Gilles Bauchery, président du Syndicat national des pépiniéristes forestiers.

B] Freins de la filière de gestionnaires forestiers :

«On peut planter un milliard d'arbres, si derrière, il n'y a pas de gestion, cela ne sert à rien », évoquait Pierre-François Dumont Saint Priest, directeur général délégué d'EcoTREE. A travers cette opinion, M.Dumont Saint Priest évoque la bancalité de l'ambition présidentielle : **planter des arbres pour stocker du carbone est une chose, réussir à faire pousser des arbres en stockant du**

carbone en est une autre. En effet, c'est toute la mise en place de la gestion sylvicole qui permet la bonne croissance et la valorisation optimum des arbres plantés. Cette gestion repose sur les techniciens, ingénieurs forestiers, exploitants.

Cette prise de position fait émerger un souci plus large auquel est en proie la filière bois : **un manque d'attractivité** et une **diminution des effectifs** au sein des institutions de gestion sylvicole. Pour illustrer cette problématique de recrutements nous pouvons notamment citer les évolutions de la masse salariale de l'ONF : 17 500 en 1980 et 8 500 aujourd'hui. Cette évolution peut être justifiée par la **diminution du chiffre d'affaires de l'office**, notamment indexé sur le prix du m^3 de bois qui est passé de 80€ dans les années 1970 à 40€ en 2017. Pourtant la récolte de bois annuelle est en pleine croissance (*sena, 2023*).

De nombreux acteurs de la filière évoquent également un manque d'attractivité de la filière. La pénibilité du travail et la mauvaise valorisation des salaires sont autant de raisons qui justifient le **manque d'engagement des jeunes dans la filière**. *« Les territoires ne sont pas égaux en termes d'attractivité. Les jeunes veulent être affectés dans des zones proches des grandes villes. Il y a 10 ans, les gens voulaient être proches des "belles forêts" »* évoque Stephanie Beaumont, ONF, lors des Assises du Bois et de la Forêt 2023.

Rappelons aussi que l'ambition de plantation d'un milliard d'arbres est survenue à la suite d'événements incendiaires. La surveillance des surfaces forestières face aux risques d'incendie est une vraie problématique et **les effectifs de pompiers disponibles** pour répondre aux épisodes incendiaires est limité. A cela, l'État a engagé des fonds pour essayer de pallier ces problèmes : *« allonger la durée pendant laquelle les entreprises pourront libérer leurs sapeurs-pompiers volontaires », notamment en indemnisant « mieux les entreprises citoyennes »"* annonçait M.Macron. Ce sont 150 millions d'euros à destination des services départementaux d'incendie et de secours (Sdis) et 250 millions d'euros pour une commande de Canadairs (passer de 12 engins à 16) et l'achat de deux hélicoptères qui sont investis par l'État. Mais l'envie d'augmenter le rôle de vigies de l'ONF, avec une mise en évidence des zones vulnérables incendie, induit toujours **la nécessité de forces humaines sur le terrain**.

Pour conclure ce sujet nous pouvons citer une idée de Katia Blaironт de l'université de Lorraine lors des assises du bois et de la forêt 2023, disant que, *"retrouver et redonner de la valeur à la forêt redonnera de la valeur aux métiers de la forêt et donc revalorisera les salaires"*.

C] Question des débouchés et de la valorisation de ces arbres :

Au sein d'une filière qui, certes, reste active malgré les divers aléas climatiques et économiques ; **l'augmentation du volume de bois serait difficilement traitable par l'aval de la filière telle qu'elle est aujourd'hui**.

En effet, comme l'annonce le docteur Jean-Luc SANDOZ : *"Où sont les mangeurs d'arbres ?"*, le tissu industriel français traditionnel serait actuellement incapable de transformer ou tout du moins de **valoriser les futurs volumes qui seront récoltés** dans les massifs métropolitains. Le mot d'ordre serait donc la **diversification**.

Parmi les propositions qui ont été mises en avant, nombreuses sont celles misant sur des procédés **innovants**. Les textiles à base de fibres artificielles cellulosiques, créés à partir de pulpe de bois, permettraient de valoriser de nombreuses essences forestières tel que le bouleau, le chêne ou encore le hêtre (Textileaddict). Une autre innovation, les systèmes **composites bois-béton**, permettrait de faire une transition plus acceptable entre le tout béton et le tout bois, en alliant une couche en bois

et une en béton reliés par des connecteurs (FPInnovation). Ce marché pourrait assez aisément capter de forts volumes de bois étant donné que le secteur est un marché très consommateur en ressources.

D] Le Tiers secteur pose la question du réel intérêt écologique de la démarche.

Selon l'ONG Greenpeace, planter des arbres « *n'est pas la solution magique pour contrer les changements climatiques et l'érosion dramatique de la biodiversité* ». Ils ajoutent également que *"La priorité n'est pas de replanter mais bien de mettre fin à la déforestation !"*.

III. Conclusion : derrière une déclaration politique symbolique aux enjeux réels mal compris, la nécessité d'investir plus de moyens dans la filière.

Cet objectif, fixé sur un chiffre si "beau" et "rond" peut paraître bien arbitraire et relever plus de la **déclaration politique et purement symbolique** que d'une réelle proposition sérieusement réfléchie et cohérente avec les réalités de terrain. De plus, il est important de rappeler que les arbres "plantés" ici via le plan de relance sont pour une grande majorité **des arbres qui auraient de toute façon été plantés** une fois les exploitations effectuées ou les arbres morts. Supposé que l'ambition précise d'1 milliard d'arbres plantés soit respectée, il ne s'agirait pas d'augmenter le nombre d'arbres présents en France de 1 milliard, mais plutôt d'**assurer un maintien correct des forêts actuelles** tout en augmentant certes le nombre d'arbres en France, mais de manière moins considérable que les 1 milliard annoncés (plutôt 400 millions de plus à priori, d'après les chiffres d'Euroforêt 2023 extrapolés).

Si les acteurs de la filière ne sont pas tous d'accord quant à la faisabilité du projet, une chose est au moins partagée : pour mener à bien cette ambition, il faudrait **investir davantage de moyens dans la filière bois française**, que cela soit en termes de capacités à planter, gérer et valoriser les forêts. Cela pourrait passer par le recrutement de davantage de personnes dans la filière (et donc en partie par l'augmentation de l'attractivité des métiers du bois), par l'innovation en termes de débouchés des matériaux bois, ou encore par la sensibilisation des consommateurs aux vertus des produits bois.

Bibliographie :

5 produits innovants en bois à surveiller - Signature Bois Laurentides, 2022. [en ligne]. [Consulté le 15 décembre 2023]. Disponible à l'adresse : https://boislaurentides.com/nouvelles/5-produits-innovants-en-bois-a-surveiller/, https://boislaurentides.com/nouvelles/5-produits-innovants-en-bois-a-surveiller/

ECOTREE, [sans date]. Planter des milliards d'arbres : une bonne solution de reforestation ? *EcoTree* [en ligne]. [Consulté le 13 décembre 2023]. Disponible à l'adresse : https://ecotree.green/blog/pourquoi-il-est-inutile-de-planter-des-milliards-d-arbres

Environnement : les pépiniéristes débordés par les demandes des communes, 2023. *Franceinfo* [en ligne]. [Consulté le 15 décembre 2023]. Disponible à l'adresse : https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/environnement-les-pepinieristes-debordes-par-les-demandes-des-communes_6073419.html

La filière forêt-bois française : une filière d'avenir, [sans date]. *Fibois France* [en ligne]. [Consulté le 15 décembre 2023]. Disponible à l'adresse : https://fibois-france.fr/chiffres-cles/

LAURENT, Elsa, 2019. Les fibres textile de bois : Lyocell, Modal, Tencel, Lenpur. *Textile Addict* [en ligne]. 1 janvier 2019. [Consulté le 15 décembre 2023]. Disponible à l'adresse : https://textileaddict.me/les-fibres-textile-de-bois-lyocell-modal-tencel-lenpur/

Les chiffres essentiels à retenir sur les plantations à l'ONF, 2021. *Office national des forêts* [en ligne]. [Consulté le 15 décembre 2023]. Disponible à l'adresse : https://www.onf.fr/+/12ed::les-plantations-de-lonf-en-chiffres-tout-ce-quil-faut-savoir.html

Macron promet la plantation d'« un milliard d'arbres » d'ici à 2032, 2022. *Le Point* [en ligne]. [Consulté le 13 décembre 2023]. Disponible à l'adresse : https://www.lepoint.fr/environnement/macron-promet-la-plantation-de-1-milliard-d-arbres-d-ici-a-2032--28-10-2022-2495605_1927.php

Planter un milliard d'arbres ? Ok, mais ça ne sauvera pas la planète aujourd'hui, 2023. *actu.fr* [en ligne]. [Consulté le 13 décembre 2023]. Disponible à l'adresse : https://actu.fr/planete/climat/planter-un-milliard-d-arbres-ok-mais-ca-ne-sauvera-pas-la-planete-aujourd-hui_60059155.html

REPORTERRE, [sans date]. « Planter 1 milliard d'arbres » : la fausse solution du gouvernement. *Reporterre, le média de l'écologie - Indépendant et en accès libre* [en ligne]. [Consulté le 13 décembre 2023]. Disponible à l'adresse : https://reporterre.net/Planter-1-milliard-d-arbres-la-fausse-solution-du-gouvernement

Une nouvelle stratégie pour l'office national des forêts et les forêts françaises, 2023. *Sénat* [en ligne]. [Consulté le 15 décembre 2023]. Disponible à l'adresse : https://www.senat.fr/rap/r18-563/r18-563.html

USER, Super, [sans date]. Chiffres clés - Valeur ajoutée et emploi. [en ligne]. [Consulté le 15 décembre 2023]. Disponible à l'adresse : https://vem-fb.fr/index.php/chiffres-cles/95-graphiques/137-chiffres-cles-valeur-ajoutee-et-emploi

VIDÉO - Un milliard d'arbres à planter en 10 ans, les pépiniéristes ont du mal à suivre la cadence, 2023. *TF1 INFO* [en ligne]. [Consulté le 15 décembre 2023]. Disponible à l'adresse : https://www.tf1info.fr/environnement-ecologie/video-changement-climatique-un-milliard-d-arbres-a-planter-en-10-ans-les-pepinieristes-ont-du-mal-a-suivre-la-cadence-2271358.html